

# Inoserp Pan-Africa

## Spécialité(s) pharmaceutique(s)

**Inoserp Pan-Africa 500 mg, préparation lyophilisée pour solution injectable**

## Substance active

Antivenin de serpent polyvalent F(ab')<sub>2</sub> de haute spécificité immunothérapeutique

## Laboratoire

Inosan Biopharma

## AMM

## Documents de référence dans le cadre de l'AMM

## Indication(s) dans ce cadre

## Documents de référence dans ce cadre

## Suivi des patients

## Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

#### Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

##### **Inoserp Pan-Africa 500 mg, préparation lyophilisée pour solution injectable**

##### Critères d'octroi

- Traitement des patients présentant des signes cliniques d'envenimation par serpent : *Naja nigricollis*, *Dendroaspis polylepis*, *Echis ocellatus* et *Bitis arietans*
- Vipérides: *Echis leucogaster*, *Echis pyramidum*, *Bitis gabonica rhinoceros*, *Bitis gabonica*.

- Élapidés: *Dendroaspis viridis*, *Dendroaspis angusticeps*, *Dendroaspis jamesoni*, *Naja melanoleuca*, *Naja haje*, *Naja pallida*, *Naja nivea*, *Naja katiensis*.

## Autres informations

- Contre-indication : hypersensibilité au produit
- Commencer le traitement lorsque sont présents les signes ou symptômes d'envenimation, la dose initiale est de 2 flacons
- Doses supplémentaires : évaluer le patient de près après administration de la dose initiale et si nécessaire, administrer 2 flacons supplémentaires, toutes les 4-6 heures en fonction de l'évolution jusqu'à la rémission des signes d'envenimation
- Médicament réservé à l'usage hospitalier.



Consulter la traduction française du RCP (version en date du 11/12/2020)

## Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

## En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié